

Statuts de protections et de menaces

Directive Oiseaux : Annexe I

Protection nationale : Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

Livre rouge : A surveiller en France CMAP 5 et statut non défavorable en Europe Non-SPEC

Tendances des populations : Europe : Augmentation – France : en augmentation

Conventions internationales : Annexe II Convention de Berne - Annexe II Convention de Washington – Annexe CI règlement CEE/CITES

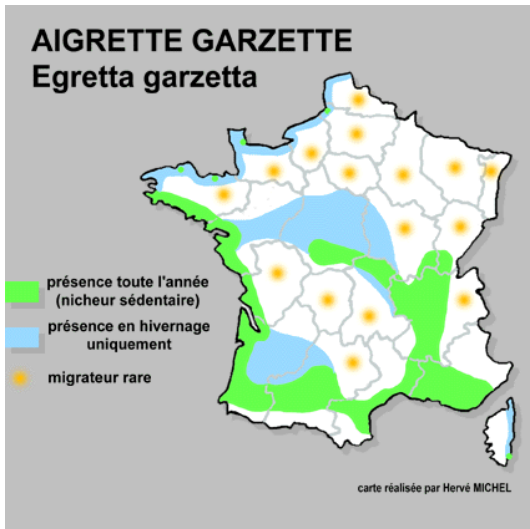
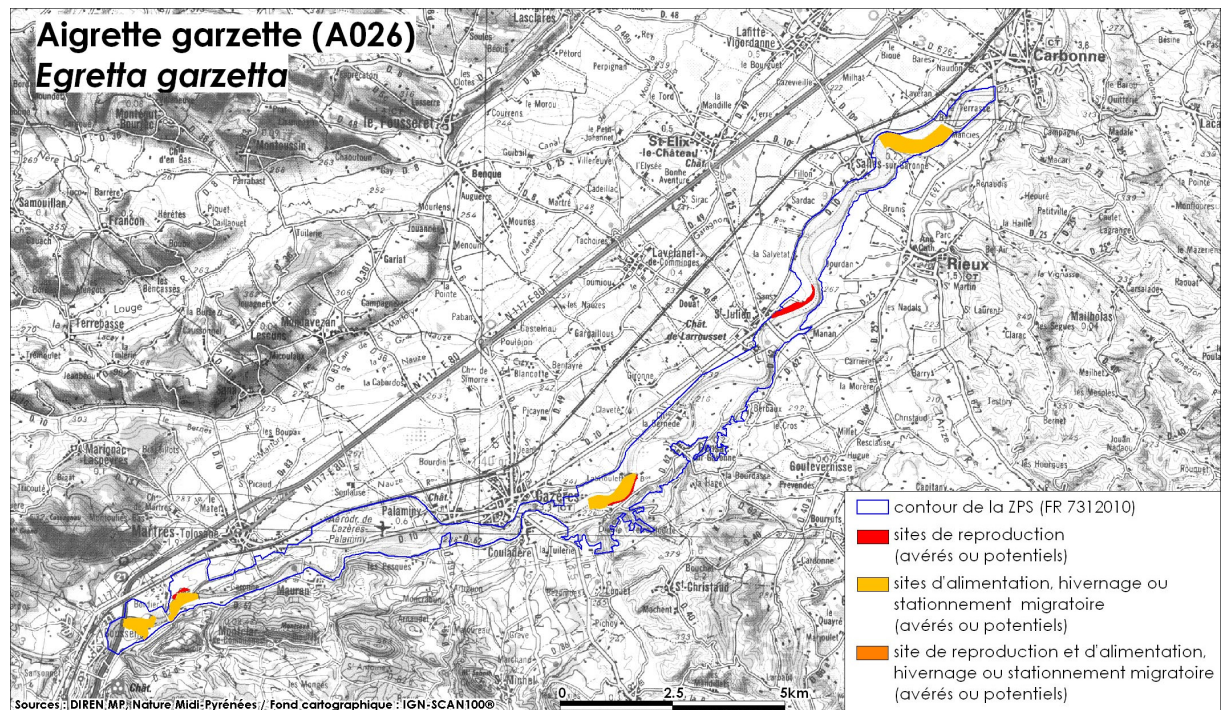


Photo : Jean-François Bousquet

Carte de répartition : Hervé Michel (www.oiseau-nature.com)

Répartition sur le site



Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 55 – 65 cm

Envergure : 88 – 105 cm

Migrateur partiel

Taille intermédiaire - entièrement blanche avec le bec noir et les doigts jaunes. En période nuptiale, deux longues plumes à la nuque.

En vol, pattes dépassant légèrement du corps.

Ecologie générale de l'espèce

Les eaux peu profondes sont essentielles à l'espèce pour mener à bien ses activités de pêche. Elle se nourrit de petits poissons, grenouilles, lézards, vers, crustacés, mollusques et d'une grande quantité d'insectes.

L'aigrette niche souvent en compagnie d'autres espèces d'ardéidés, notamment avec le bihoreau, à proximité de zones humides.

Le nid est construit sur des taillis ou des arbres, près de l'eau.

La femelle dépose 3 à 5 oeufs bleu-verdâtre clair, à intervalle d'un à deux jours. L'incubation commence avec le premier oeuf pondu et dure environ de 21 à 25 jours,

Ils effectuent leur premier vol au bout de cinq semaines avec leurs parents.

STATUT SUR LE SITE**Observation sur le site**

Date d'observation la plus récente : Année 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : Jean François Bousquet, Sylvain Frémaux, Marien Fusari

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Nicheur et hivernant

Abondance sur le site Natura 2000 : 2 couples

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Important

Tendance d'évolution des populations : Stable voire en déclin

Synthèse globale sur l'état de conservation : Moyen ou dégradé

Habitat de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Code corine : 22.1 – 24.1 – 24.3 – 44.1 – 44.61

Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Dégradation des sites de reproduction ; artificialisation des cours d'eau (barrage..), comblement des plans d'eau...

Coupe systématique des vieux arbres, des taillis de saules dans les habitats favorables à l'espèce.

Extension des plantations de peupliers.

Création de nouvelles pistes sur les zones occupées par l'espèce.

Dérangements liés au tourisme et aux activités nautiques.

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintien des sites de reproduction actuelle
- Maintien des sites d'alimentation
- Favoriser l'implantation de nouveaux sites de reproduction

Préconisation de gestion conservatoire sur le site

Actions (s) :	
Fiche (s) :	111, 114, 115, 121, 122, 211, 221, 311, 321, 411, 412, 421
Acteurs concernées :	Associations naturalistes, collectivités, CRPF, EDF-RTE, Fédérations de Chasse, Fédérations de Pêche, ONCFS

Sources documentaires

- Bouchet J.C. 1984,- Observation d'un cas d'hivernage d'Aigrette garzette, Egretta garzetta, à Toulouse en décembre 1981 et janvier 1982. Bull. de L'AROMP, 8 : 53. Muséum Toulouse.
- Marion L. 1991,- Inventaire national des héronnières de France 1989. Héron cendré, Héron bihoreau, Héron garde-boeuf, Héron crabier, Aigrette garzette. Rapport S.N.P.N., Ministère de l'Environnement 75 pp.
- Yeatman L. 1976,- Atlas des Oiseaux nicheurs de France. S.O.F. Paris.